Image not found or type unknown

REFUS DE RECLASSEMENT ABUSIF ?

Par **russo jean**, le **27/02/2017** à **15:56**

Bonjour.
Suite à inaptitude délivrée par le médecin du travail après un accident du travail mon employeur me propose un poste de secrétaire alors que je suis un formateur diplômé.
Je refuse ce reclassement peut on considéré que ce refus est abusif ?

Par **P.M.**, le **27/02/2017** à **17:29**

Bonjour,
A partir du moment où la proposition de reclassement implique une modification essentielle du contrat de travail, ce qui semble le cas par un changement de qualification, son refus n'est en principe pas abusif, d'ailleurs c'est très rarement le cas...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés